

**CONFRERIE DES SAINTS FABIEN ET SEBASTIEN  
PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU DIMANCHE 20 JANVIER 2002  
EN LA SALLE DE L'HÔTEL DE VILLE DU LANDERON**

Le président Raymond GICOT ouvre la séance à 11h20 en soulignant l'immense plaisir qu'il a de voir autant de confrères s'acquitter de leur devoir moral en cette journée de retrouvailles.

Il salue en particulier l'abbé Alain de Raemy, de la Paroisse du Christ-Roi à Fribourg, dont l'homélie nous a mieux fait comprendre la signification de certains mots qui, à l'époque du Christ, tiraient leur origine de notre Ancien Testament.

De nombreux confrères se sont excusés oralement. Ce sont :

BELLENOT	Guy	de Bogota / Colombie	FROCHAUX	Pascal	de Chêne-Bougerie
DIGIER	Jean-François,	de Bramois	FROCHAUX	Sébastien	de Colombier
FROCHAUX	Alain,	de Los Angeles	MURISSET	Dominique	de Genève
FROCHAUX	Augustin,	de Bâle	QUELLET	Charles	du Landeron

D'autres par écrit, et les lettres de

DIGIER	Jean-Gabriel	de Matran	PERROSET	Laurent	de Neuchâtel
FROCHAUX	Sébastien	de Montreux	QUELLET	Laurent	d'Yverdon
GUENOT	Yves,	de St Clément / Jersey			sont lues par le président

**Décès :** Durant l'année écoulée, aucun décès de confrère n'est à déplorer.

**2 Repris** demandent leur admission dans notre confrérie. Ce sont :

BELLENOT Luc-Marc-François, fils de Raymond, né le 12.6.74 et

PERROSET François-Maurice, fils de Maurice, né le 11.5.1983

Ce dernier dit sa joie de continuer une si longue tradition qui est la nôtre.

### **Rapport du président**

Celui-ci relève l'activité de la commission nommée pour l'élaboration d'une nouvelle bannière. La maquette que nous verrons tout à l'heure démontre le sérieux de l'entreprise.

Après une gestation un peu longue, la vidéo retraçant de nombreux cortèges de notre confrérie a été distribuée. Des remerciements sont adressés aux confrères André Muriset, Patrick Di Lenardo, Laurent Quellet et Denis Frochaux pour cette belle réalisation.

L'idée a été émise d'ouvrir un site Internet à notre confrérie. Il donnerait des détails sur nos activités, notre histoire. Le comité examinera cette possibilité moderne de nous ouvrir au monde. En cas d'intérêt de sa part, une demande de collaboration sera demandée à la confrérie de St Antoine.

Les badges proposés l'année passée par le confrère Laurent Quellet seront sans doute réalisés pour la fête de l'année prochaine.

### **Procès-verbal de l'assemblée 2001**

Il est accepté sans modification, avec remerciements à son auteur, l'ancien secrétaire Gilbert Frochaux.

### **Nominations**

André Muriset, Maître en charge, rappelle qu'il remet un effectif au complet. Il se demande s'il faut vraiment changer une équipe qui gagne. Cependant et suite à la demande du président, il remet sa démission.

Sont appelés par rang d'âge et se présentent :

- MURISSET Jean-Bernard, fils de Jean-Baptiste, né le 6.10.1946
- FROCHAUX François-Claude, fils de Pascal, né le 17.10.1946
- QUELLET Jean-Louis, fils de Louis, né le 12.11.1946

A son grand étonnement, le premier nommé est élu à l'unanimité moins sa voix.

Après avoir lu un poème de son prédécesseur décrivant avec beaucoup de tendresse le Vieux Bourg en janvier, il dit sa préoccupation devant les confrères qui renoncent à faire leur tour de Maître. Il les exhorte tous à assumer leur fonction, précisant que la charge financière est celle que l'on veut bien assumer, le repas du Maître étant, par exemple, facultatif.

Ensuite, rappelant que son grand-père, Charles Adolphe Muriset était marié Varnier, il fait un clin d'œil à nos confrères amis et en guise de politique d'ouverture, demande qu'à défaut de porte, on leur ouvre nos cœurs.

L'année 2002 étant placée sous le signe de l'Expo 02, il profite de l'occasion pour souhaiter que chacun participe à cet événement qui se veut rassembleur.

### **Domestiques**

Les domestiques de l'ancien Maître étant également démissionnaires, sont appelés par rang d'âge

- FROCHAUX Daniel, fils de Gérard, né le 8.9.73 et
- RUEDIN Etienne-François, fils de Claude-Auguste, né le 20.9.73.

**Le comité**, démissionnaire mais rééligible, est confirmé dans ses fonctions.

### **Bannière**

La commission nommée l'an passé s'est réunie à plusieurs reprises. Formée des membres du comité et de confrères ayant la fibre artistique, elle a mis au point une bannière, aujourd'hui sous forme de maquette grandeur nature, en tenant compte des diverses remarques et desiderata exprimés en 2001.

Elle mêle harmonieusement modernisme et classicisme et représente Saint Sébastien martyr. Elle sera exécutée selon la technique vitrail.

Quelques points de détails sont relevés (mention de "Le Landeron" et suppression du point après "St") dont les réalisateurs jugeront de l'opportunité.

L'assemblée accepte à une majorité évidente un crédit limité à un maximum de fr. 11'000.- pour son exécution.

Une circulaire accompagnée d'un bulletin de versement sera envoyée aux confrères pour leur permettre de participer aux frais occasionnés.

Cette bannière sera bénie au cours de la messe de notre fête 2003, selon un protocole à définir.

### **Divers**

Paul Frochaux abbé fait mention de difficultés pour les prêtres et certains confrères d'arriver à l'heure pour la messe qui débute à 9h45. En effet, la semaine pour l'Unité des Chrétiens a toujours lieu à cette date et plusieurs personnes y sont impliquées. Il demande qu'elle soit retardée à 10h. Le comité examinera cette requête, tout en signalant que la messe, l'assemblée et le cortège sont des motifs à garder l'horaire actuel.

Le nouveau domestique Etienne Ruedin suggère que lors du cortège 2003, nous fassions une halte à l'Hôtel de Ville après le premier tour pour y déposer l'ancienne bannière.

Yves Frochaux, président de commune, confirme qu'il est une des traditions de la commune de récupérer les anciennes bannières des sociétés. Les modalités de ce transfert seront discutées entre les comités de la confrérie et de la Fondation de l'Hôtel de Ville.

Le confrère Maurice Perroset relance le problème déjà soulevé de nombreuses fois concernant le manque d'intérêt de certains confrères, jeunes en particulier. Le comité éventuellement épaulé par une commission, planchera sur cet épineux problème.

### **Assemblée des comptes**

Le président l'ouvre en fin de repas en remerciant le confrère Paul Frochaux de son engagement et de sa patience durant de nombreuses années dans la formation des enfants de chœur de la Fête Dieu. Il a décidé de cesser cette activité et demande que quelqu'un veuille bien le remplacer. Mais il n'y a pas de bousculade au portillon.

Le nouveau caissier, Denis Frochaux, lit et commente les comptes. L'opération vidéo dans son ensemble a été autofinancée, laissant un bénéfice de fr. 88.95.

Le fond pour la bannière atteint un montant de fr. 2'290.- et la fortune de la confrérie à ce jour est de fr. 12'013.35. Les comptes sont acceptés sans autres commentaires.

Dans les divers, le confrère Yves Frochaux fait de la publicité pour un livre qui vient de sortir et intitulé "Le Landeron, histoires d'une ville". Il relève ensuite que plusieurs confrères sont restaurateurs dans notre village et que l'on pourrait penser à eux dans la préparation du repas... qui fut très bon.

L'intendant, Denis Frochaux, annonce qu'il n'y a eu que 6 inscriptions au gâteau du lendemain et que d'entente avec les intéressés, celui-ci est supprimé, son organisation n'en valant plus la peine.

Le nouveau Maître, inaugurant d'une nouvelle manière son intronisation, invite tous les confrères qui le souhaitent, à une verrée accompagnée d'une saucisse au marc à la distillerie de Christian Frochaux.

La partie officielle de la journée se termine par cette formule sympathique.

Le Secrétaire  
Denis Frochaux